

Paris, le 19 janvier 2015

La commission d'étude de la loi pour la croissance et l'activité présente ses conclusions sur le travail dominical et la mobilité

Mercredi 21 janvier à 8h30

France Stratégie - 18, rue de Martignac – 75007 Paris

Métro : Assemblée nationale / Invalides / Varenne

Pour que le débat puisse reposer sur des éléments objectifs d'évaluation des effets possibles des principales mesures, le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique a demandé à Jean Pisani-Ferry et à France Stratégie de composer une commission temporaire d'évaluation de la loi pour la croissance et l'activité.

Celle-ci mettra à la disposition des parlementaires et du grand public, sur le site internet de France Stratégie, les résultats de ses travaux sur les cinq thématiques (le travail du dimanche, la mobilité, la réforme des prud'hommes, les professions réglementées du droit, et l'immobilier commercial) qu'auront traitées les experts.

Anne Perrot, présidente de cette commission, présentera le mercredi 21 janvier les principales conclusions sur les thématiques du travail dominical et de la mobilité.

Toutes les informations relatives à la commission d'évaluation de la loi pour la croissance et l'activité sont disponibles [sur notre site internet.](#)